



LE SAVIEZ-VOUS ? CHIFFRES CLÉS

938 M€⁽¹⁾

de crédit **habitat** ont été accordés depuis le début de l'année

4 Millions⁽²⁾

C'est le nombre de connexions **digitales** sur l'espace sécurisé sur les 3 mois estivaux (Juin Juillet Août)

387⁽³⁾

jeunes ont pu bénéficier d'un Prêt étudiant

294⁽⁴⁾

nouvelles **associations** ont fait confiance au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

ACTUALITÉS DE LA CAISSE RÉGIONALE

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU RÉSERVE UNE RENTRÉE AUX COULEURS « MUTUALISTES » POUR LES ÉTUDIANTS DU TERRITOIRE

387 étudiants ont choisi le Crédit Agricole de Touraine et du Poitou pour financer leurs études et plus de 2/3 ont bénéficié du geste mutualiste qui accorde jusqu'à 200€ de remboursement d'intérêts. Un exemple concret du modèle de banque mutualiste au profit des jeunes.



BON À SAVOIR

Le « coup de pouce » bachelier est un dispositif solidaire pour aider les étudiants boursiers à poursuivre leurs études grâce à un don* de la Caisse régionale pour financer des dépenses en lien avec leurs études.

Exemple : Lucien. B, 18 ans, a obtenu son baccalauréat avec mention Très Bien et poursuit ses études en DUT Chimie. Il est boursier échelon 5 et a ainsi pu profiter du « coup de pouce » bachelier de 200€ via le Fonds mutualiste du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou. Cela lui a permis de financer les 1^{ères} dépenses liées à son logement d'étudiant.

*Le don est soumis à conditions.

**LE PRÊT ÉTUDIANT⁽¹⁾
POUR TES ÉTUDES
MAIS PAS QUE !**

Carte Bancaire offerte un an⁽²⁾ !

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

Votre conseiller est disponible par téléphone ou par mail

BIEN VOUS CONNAÎTRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER.

Les dossiers sont à l'étude jusqu'au 31/10/2020.



credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou



Contactez-nous sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou



facebook.com/ca.tourainepoitou

SOLIDARITÉ EN ACTION

TOUS UNIS POUR NOS AÎNÉS

Des fonds et des équipements informatiques offerts grâce au Fonds de Solidarité du Groupe Crédit Agricole

Des EHPAD, des résidences autonomie, des maisons de retraite ainsi que des services d'aide à domicile ont bénéficié du mouvement de solidarité du Groupe Crédit Agricole. Grâce aux initiatives des Caisses locales et de la Caisse régionale, ce sont 65 structures d'accueil qui ont reçu des aides financières. Ces dons vont leur permettre de se doter en matériel médical, en équipements de protection et en outils numériques comme par exemple des bornes musicales pour recréer du lien entre les résidents, mais aussi maintenir le lien avec les familles. De plus ce sont aussi 33 établissements sur le territoire qui ont reçu dans le cadre de partenariats nationaux avec le Groupe Crédit Agricole, une dotation en matériel numérique (143 bornes IPADS et 28 bornes WIFI).

EXEMPLES D'INITIATIVES DE CAISSES LOCALES

- La Caisse locale de Châtelleraut représentée par son président Jean Paul SERREAU, des administrateurs, le secrétaire de Caisse locale, Bruno DAVID, et des collaborateurs de l'agence ont remis officiellement 4 IPADS et 2 bornes WIFI aux représentantes de la Résidence autonomie du CCAS de Châtelleraut Mme BRAUD et Mme FAUCHER.
- Lors d'une réunion du Conseil d'administration de la Caisse locale de Poitiers Ouest, Mr Didier PASCAULT, Vice Président, a profité de l'occasion pour remettre un chèque de 5 000€ au Président de la Fédération des ADMR de la Vienne, Mr Jean Louis GUILBAUT. Ces fonds ont été attribués pour soutenir l'action des ADMR dont le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est partenaire historique. De plus, Virginie MOREAUX, Responsable de l'agence Poitiers Hôtel de Ville a remis à Mme Sylvie MARIE représentant le CCAS de Poitiers, 9 tablettes offertes à destination des aînés du territoire, particulièrement touchés par l'épidémie.
- La résidence de la Tour à Charroux, ainsi que le Président du CCAS, Patrice BOSSEBOEUF, remercient l'ensemble des donateurs en matériel de protection et en particulier le Crédit Agricole pour son aide financière qui a permis d'acquérir divers équipements pour continuer de lutter efficacement contre le virus comme cette borne distributeur de gel hydroalcoolique.



TÉMOIGNAGES ET REGARDS CROISÉS

La solidarité face à la COVID-19 : un fil rouge utile au territoire

La Caisse locale de Ballan-Miré a soutenu pendant le confinement les soignants de l'EHPAD DE BEAUNE en leur livrant chaque dimanche matin des viennoiseries. Grâce au Fonds de solidarité « Tous Unis pour les Aînés » les soignants de l'EHPAD ont pu aussi disposer en urgence de matériel de désinfection des chambres. Cet élan de soutien a donné des idées à d'autres Caisses locales, comme par exemple la Caisse locale de Vallée de l'Indre qui a accompagné la demande de l'EHPAD La Vasselière de Monts, pour l'acquisition d'un chariot d'urgence pour leur unité spécialisée COVID.



Jean DELEPINE

Président de la Caisse locale de BALLAN MIRE



Laurence PELTIER

Présidente de la Caisse locale de BOURGUEIL

L'EHPAD RIV'AGE de Loire et l'ASSAD de Bourgueil ont bénéficié grâce à la mobilisation dynamique des administrateurs, de fonds pour l'acquisition d'équipements informatique, de purificateurs d'air et de matériel d'animation. En étant proches de nos territoires, notre action et notre réactivité ont permis de belles actions de solidarité.

À LA RENCONTRE DES SOCIÉTAIRES



DU 7 AU 21 NOVEMBRE, LA PRÉVENTION SANTÉ S'INVITE AUX SEMAINES DU SOCIÉTARIAT

Le Crédit Agricole organise les semaines du sociétariat entre **le 7 et le 21 novembre 2020**. Les Caisses locales de la Touraine et du Poitou donnent rendez-vous aux sociétaires autour d'animations digitales sur le thème de la prévention santé du « Bien bouger » et du « Bien manger local ». L'occasion de rappeler l'existence de la plateforme collaborative du Crédit Agricole « J'aime mon territoire » qui met en relation commerçants locaux, associations et consommateurs.

www.j'aimemonterritoire.fr

Un jeu en ligne organisé avec PACIFICA aura lieu **du 07/11 au 22/11** sur le thème « Halte aux chutes »

PRÈS DE CHEZ VOUS

NOUVEL APPEL À PROJETS DU 5 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE 2020 : RÉINVENTONS, ENSEMBLE, LES PARCOURS DE SANTÉ.

La Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement mène des actions en faveur de l'autonomie socio-économique des personnes : insertion sociale, insertion économique et professionnelle, logement, santé et le « bien vieillir ».

Depuis 2016, en partenariat avec la Médicale de France, filiale de Crédit Agricole Assurances, et avec l'appui de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), la fondation lance un appel à projet annuel au profit de la santé et du « bien vieillir ». En 4 ans, 77 lauréats ont été récompensés et 1,5 M€ ont été attribués.

La Caisse régionale de la Touraine et du Poitou soutient cette nouvelle édition qui se **déroulera du 5 octobre au 8 novembre 2020** et qui valorisera des projets qui contribueront à moderniser l'accès aux soins, les soins, les parcours de soins, pour notamment réduire les inégalités territoriales.

Pour déposer un dossier en ligne et connaître les conditions d'éligibilité, RDV sur : www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org



VOS CAISSES LOCALES EN ACTION

LES CAISSES LOCALES DE POITIERS SOUTIENNENT UNE BD SUR LE DON D'ORGANES ET DE MOELLE OSSEUSE

A l'initiative de France ADOT 86, la première Bande Dessinée sur le don d'organes, « ACCORDONS - NOUS pour que la vie l'emporte » a vu le jour fin 2018 avec 4 histoires pour une illustration ludique et accessible à tous les membres de la famille. Une cinquième histoire sur le don de moelle osseuse vient enrichir la première version et a pu être imprimée en partie grâce au soutien des Caisses Locales de Poitiers et de CASD*.

*CASD : Crédit Agricole Solidarité et Développement



L'ACQUISITION D'UNE TABLE NUMÉRIQUE GRÂCE À LA CAISSE LOCALE DE LOCHES ET DE CASD

L'Institut Médico-Educatif (IME) de Beaulieu les Loches a bénéficié d'une aide pour l'acquisition d'une table numérique ; un outil innovant collaboratif pour faciliter l'utilisation des applications et créer une forte interactivité. Cette table numérique favorisera l'intégration des publics vulnérables.

LA CAISSE LOCALE DE LA VALLÉE DE L'INDRE A APPORTÉ SON SOUTIEN À LA CRÉATION D'UN SPECTACLE VIVANT

Ce spectacle est une production de l'association « Rêves en scène ». L'objectif vise à transporter une comédie musicale en dehors des scènes des grandes métropoles pour les jouer au cœur des territoires, et donc de faciliter l'accès à la culture à toutes les populations. La culture pour tous est une valeur partagée par le Crédit Agricole.



BONS PLANS SOCIÉTAIRES

NEWSLETTER TOURISME : DES VACANCES À PORTÉE DE CHEZ VOUS !



Bon cadeau de l'été !

Tout au long de l'été, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou propose à ses clients sociétaires de bénéficier d'une réduction de 50% valable sur le prix d'entrée de 2 billets adultes, auprès des sites touristiques partenaires.

Cette semaine :

- LE CHÂTEAU ROYAL D'AMBOISE (37)

VOTRE NOM :

VOTRE PRÉNOM :

NOM DE VOTRE AGENCE CRÉDIT AGRICOLE :

Pour soutenir la filière Tourisme, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou diffuse depuis début Juillet à tous ses clients et sociétaires une newsletter hebdomadaire qui valorise les territoires de l'Indre et Loire et de la Vienne. Celle-ci propose des circuits touristiques, des portraits, des coups de cœur culturels et gastronomiques. Chaque semaine, un bon-cadeau est proposé aux clients sociétaires, généralement sous la forme « un billet acheté = un billet offert ». Le billet offert étant pris en charge par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou. Ce sont déjà plus de 160 places qui ont ainsi été offertes, à la satisfaction des sociétaires et des propriétaires de sites touristiques qui ont acquis de la visibilité supplémentaire. Une belle opération qui a de plus suscité l'intérêt des clients non-sociétaires pour le devenir afin de bénéficier de ces offres.

Une newsletter « spéciale Futuroscope » a été publiée le Vendredi 9 Octobre. L'occasion de découvrir ou de re-découvrir le parc d'attractions emblématique de la Vienne, en bénéficiant d'une remise Sociétaire de 6€ sur le billet d'entrée jusqu'au 03/01/2021. De plus, un jeu doté de places gratuites et d'un séjour avec hôtel est à découvrir du 19 au 24 Octobre sur la page Facebook de My Loire Valley et celle du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou. Le format hebdomadaire des « Newsletters de l'été » prendra fin aux vacances de la Toussaint et laissera place à une newsletter mensuelle jusqu'au printemps 2021.

Devenir sociétaire⁽⁵⁾ c'est être utile à votre territoire, vivre votre banque différemment et bénéficier d'avantages exclusifs.

POUR REJOINDRE LE MODÈLE MUTUALISTE : ca-tourainepoitou.fr/devenir-societaire.html

CHAQUE CLIENT A VOCATION À DEVENIR SOCIÉTAIRE

VOS AVANTAGES SOCIÉTAIRES

sur ca-tourainepoitou.fr/avantages-societaires.html
et dans l'Application **MABANQUE**.

Culture, sport, patrimoine... Il y en a pour tous !

COMMENT BÉNÉFICIER DE MES AVANTAGES SOCIÉTAIRES ?

C'EST SIMPLE ! IL SUFFIT DE PRÉSENTER SA CARTE BANCAIRE SOCIÉTAIRE AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES !



EXEMPLES DE PARTENARIATS LOCAUX



TOURS FOOTBALL CLUB (TFC)

1 place achetée
= une place offerte



VILLANDRY

Réduction de 2€
sur le prix de l'entrée



LES TROIS T

SCÈNE CONVENTIONNÉE DE CHÂTELLERAULT

LES 3T CHÂTELLERAULT

Réduction de 5€
sur les spectacles



Vous pouvez recommander votre banque : déjà + de 12 687 clients ont rejoint le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou depuis le 1^{er} janvier 2020⁽⁶⁾

jeRecommandemabanque.fr

1) Données Caisse régionale au 20/09/2020. 2) Données Caisse régionale au 31/08/2020. 3) Données Caisse régionale au 30/09/2020. 4) Données Caisse régionale au 31/08/2020. 5) Pour être sociétaire, il suffit de souscrire des parts sociales au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et être agréé par le Conseil d'Administration. Une part sociale est une valeur mobilière, déposée sur un Compte Titres Ordinaire (CTO), représentative d'une partie du capital social d'une Caisse locale territoriale ou d'une caisse locale départementale. Risques relatifs aux Parts Sociales : Les parts sociales étant des titres de capital, leurs détenteurs sont exposés à un risque de perte en capital. Les parts sociales qui ont vocation à supporter les éventuelles pertes encourues par les Caisses locales émettrices, ne peuvent, en tout état de cause, donner droit sur l'actif net. Liquidité : Les parts sociales ne font pas l'objet d'une admission sur un marché réglementé. Tout remboursement de part sociale étant soumis à autorisation du Conseil d'administration de la Caisse locale, et leur cession soumise à l'agrément préalable du cessionnaire par le Conseil d'administration, aucune assurance ne peut être donnée quant à leur liquidité. Le capital n'est pas garanti. Rémunération : Il n'y a pas de garantie formelle de rémunération, celle-ci dépend du résultat de la Caisse locale et de la décision de l'Assemblée générale de la Caisse locale. Les parts sociales sont rémunérées par un intérêt dont le taux est fixé chaque année par l'Assemblée Générale de la Caisse Locale, dans la limite d'un plafond, au plus, égal au taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées «TMO», fixé par la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération (plafonnement des gains). Depuis le 8 février 2016, la période de référence utilisée pour le calcul du TMO est de trois années civiles précédant la date de l'assemblée générale. Il n'y a donc pas de garantie formelle de rémunération. Pour information, les taux d'intérêt (bruts, hors prélèvements sociaux) versés au titre des 3 derniers exercices, sont les suivants : Exercice clos le 31/12/2017 : 1,50% - Exercice clos le 31/12/2018 : 1,75% - Exercice clos le 31/12/2019 : 1,50%. Les parts sociales des caisses locales ne sont, à ce jour, pas concernées par les recommandations actuelles et la rémunération 2020 a bien été versée. Cependant, pour les exercices ultérieurs, le versement effectif de la rémunération pourrait être réduit, différé ou annulé selon les recommandations que la BCE adopterait. Remboursement et négociabilité : Ils s'effectuent à leur valeur nominale augmentée des intérêts échus non versés à la date de sortie. Soumis à un agrément préalable du Conseil d'administration de la Caisse locale, qui ne peut en tout état de cause différer le paiement au-delà de 5 ans, à compter de la sortie du sociétaire. Les remboursements de parts sociales sont soumis à l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution des lors que le montant net des remboursements dépasse sur une année 2% des fonds propres de base de catégorie 1. Nous attirons l'attention du souscripteur sur les facteurs de risques mentionnés dans le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 08/07/2020 sous le numéro 20-325 disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet de la Caisse régionale : <https://www.ca-tourainepoitou.fr> Une part sociale est une valeur mobilière, déposée sur un Compte Titres Ordinaire (CTO), représentative d'une partie du capital social d'une Caisse locale territoriale ou d'une caisse locale départementale. 6) Données Caisse régionale au 31/08/2020. CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Ed. 10/20. Service communication externe.